



L'Éveil de Pont-Audemer du mardi 5 mai 2020

786 mots

Sondés sur notre page Facebook, les parents d'élèves ont massivement donné leur avis

De nombreux parents d'élèves ne veulent pas remettre leur enfant à l'école

La réouverture des écoles le 11 mai est dans toutes les discussions des parents. À une semaine de la reprise partielle annoncée, plusieurs parents ont répondu à la question « Comptez-vous remettre votre enfant à l'école ? » sur la page Facebook de L'Éveil de Pont-Audemer (la rentrée se fera sur la base du volontariat). Plus de 170 personnes ont répondu en expliquant les raisons de leur choix. Une large majorité de ces parents ne souhaite pas remettre leur enfant à l'école. Certains se disent « contraints » de le faire étant donné qu'ils reprendront le chemin du travail. Enfin, d'autres tiennent à ce que leur chère petite tête blonde retrouve ses copains d'école.

Les parents opposés

« **Je ne prendrai pas de risque pour un mois d'école** », réagit Karine. « **Je ne mettrai pas ma fille de 9 ans à l'école. Cela me semble prématuré. Je peux rester à la maison tout en faisant le suivi scolaire** », assure Virginie.

Certains parents estiment que leur enfant est trop jeune : « **C'est impossible de faire respecter les gestes barrières à des enfants de maternelle ! Mes filles sont asthmatiques, donc ce sera école à la maison** », répond Vanessa. « **Je n'ai pas confiance en mon fils de 7 ans pour se laver les mains. Il pourrait contaminer son père immunodéficient. Même si nous reprenons le travail, je trouverai une solution pour eux et pour moi** », développe Isabelle. Quant à « Tetelle », elle s'inquiète de « **la maladie de Kawasaki qui arrive et qui touche les enfants. Hors de question qu'ils remettent les pieds à l'école pour le moment.** »

Certains n'ont pas le choix

Certains parents n'auront pas le choix puisqu'ils devront reprendre le chemin du travail, comme le souligne Cassie : « **Les parents qui répondent un NON catégorique sont forcément des parents dont au moins l'un des deux reste au foyer, on est d'accord ? Comment ne pas mettre son enfant à l'école si notre emploi reprend le 11 mai ?** »

Laurent va plus loin : « **Ne pas mettre ses enfants à l'école sous-entend qu'on a les moyens de les faire garder pour qu'on puisse aller au travail ! Alors ceux qui les garderont à la maison, c'est qu'ils auront les moyens de le faire ! [...]** Je suis sûr que bon nombre de personnes préféreraient que leurs enfants restent à la maison pour les préserver, mais ils n'auront pas le choix que de les y envoyer parce qu'il faudra aller travailler ! »

De son côté, Seve espère que la sécurité de son enfant de 12 ans sera assurée : « **Si je veux pouvoir reprendre le boulot, ce sera avec la peur au ventre qu'il y retournera. Je n'ai pas le choix. En espérant qu'il sera bien encadré et que lui aussi fera preuve de maturité en respectant les gestes barrière et les consignes qui lui seront données.** »

« Reprendre une vie sociale »

A contrario, plusieurs parents sont satisfaits de la reprise de l'école : « **Je n'ai pas de grandes inquiétudes pour les enfants. Je préfère prendre ce risque que de voir ma fille sans vie sociale... Ce n'est plus possible sept semaines sans voir un autre enfant de son âge, ce n'est pas ma vision de la vie pour mes enfants. Et je pense que les mesures prises seront bien. Pas d'affolement !** » souligne Sarah.

Alexia est du même avis : « **Elles [mes filles] y retourneront car en septembre, le problème sera encore là. Pourquoi priver nos enfants de retourner à l'école ? Cela ne va pas être évident c'est sûr mais on ne peut pas les laisser enfermés plus longtemps. Ils ont besoin de reprendre un minimum de vie sociale avec leur enseignant, camarades même si ça sera différent et qu'ils devront garder les distances. Dans l'ensemble, ils pourront se voir et se parler.** »

Laetit ajoute : « **Il faut apprendre à vivre avec le virus, celui-ci ou un autre... De toute façon, on ne peut pas vivre confiné éternellement. S'il y a un autre virus l'année prochaine, on ne va pas se reconfiner six mois tous les ans.** »

À l'heure actuelle, la réouverture des écoles est prévue le 12 mai mais la situation peut évoluer en fonction du nombre de cas de coronavirus en France. « **On n'est pas encore au 11 mai** », conclut Anthony.

Benoît Galley



La reprise de l'école est prévue les 11 et 12 mai (photo d'illustration).